

Réunion du 25 janvier 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) :

Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Olivier BITZ ayant donné pouvoir à Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Marc SENE ayant donné pouvoir à Monsieur Rémi BERTRAND

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL

**N° CG/2013/1 - Administration générale - 5
Vers la Collectivité Territoriale d'Alsace : adoption de la
Résolution du Congrès d'Alsace du 24 novembre 2012**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général approuve la résolution, jointe en annexe, des élus du Conseil Régional d'Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin et du Conseil Général du Haut-Rhin, réunis en Congrès le 24 novembre 2012 à STRASBOURG.

Adopté à la majorité (36 voix pour, 5 voix contre, 3 abstentions)

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à la majorité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130125-75110-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 28/01/13